

Production et fourniture de divers échantillons d'origine fongique à partir de souches du CIRM-CF

Proposition pour la production et la
fourniture d'échantillons (enzymes,
métabolites, biomasse...) à partir de souches
appartenant au groupe de risque 1*

*Le groupe 1 comprend les agents biologiques non susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme
(Code du travail : Section 6 : Prévention du risque biologique (Articles R231-60 à R231-65-3).

CIRM-CF – enzymes – métabolites – biomasse –
champignon – souche



#InnoverAvecINRAE





Production et fourniture de divers échantillons d'origine fongique à partir de souches du CIRM-CF

Description de la prestation

► Sélection et mise à disposition des souches pour la production d'extraits

Sélection de souches, culture en boîte de Pétri sur un milieu standard (MA2, MYA2, PDA, MEA) selon les espèces cultivées.

Contrôle morphologique des cultures.

► Préculture et culture en conditions maîtrisées

Selon le type de champignon choisi (espèce sporulante ou non), une pré-culture en fiole de Roux ou une production de spores seront envisagées pour la préparation de l'inoculum. Les souches sélectionnées seront mises en culture, dans des conditions définies (milieu de culture, agitation, température, durée d'incubation).

► Collecte et préparation des extraits

En fin de culture, différents extraits pourront être obtenus :

- Des protéines et autres macromolécules biologiques, obtenues par ultrafiltration à partir des surnageants de culture. Les protéines totales ainsi obtenues seront évaluées par la méthode de Bradford., et conservées à -20°C.
- Des métabolites fongiques sécrétés dans les surnageants de culture, séparées par ultrafiltration, et lyophilisées.
- De la biomasse fongique issue de culture, récupérée par filtration, puis lyophilisée.

► Fourniture des extraits

Les extraits seront transférés au client (en main propre ou par transporteur), à la charge du CIRM-CF, et sous condition d'un Accord de Transfert de Matériel (modèle ci-joint), stipulant notamment qu'aucune licence d'exploitation des souches fongiques utilisées n'est cédée avec les extraits fournis.



#InnoverAvecINRAE



Tarifs indicatifs*

*Tarifs sur la base de cultures liquides en erlenmeyers (100 mL de milieu), en triplicata puis fusionnés pour la préparation des extraits. Des prestations complémentaires (analyses protéomiques, métabolomiques, dosages enzymatiques) peuvent faire l'objet d'une tarification supplémentaire

Dénomination	Unité	Prix (HT)
Production et fourniture d'un extrait (protéines ou métabolites)**	1-2 extraits	2500,00 € / extrait
	3-6 extraits	2250,00 € / extrait
	>7 extraits	2000,00 € / extrait
Production et fourniture de biomasse fongique	Souche	750,00 € / souche

** Pour la fourniture d'extraits supplémentaires à partir d'une même culture, nous consulter pour les tarifs

► CONTACT

Anne FAVEL - Directrice du CIRM-CF
cirm-cf@inrae.fr - +33 4 91 82 86 00
www.cirm-fungi.fr

CIRM-CF – UMR 1163 BBF
 Faculté des Sciences de Luminy
 Polytech entrée B, CP 925
 163 av de Luminy
 13288 Marseille Cedex 09, France